



**Collectif des Ouvrier(es) Agricoles
Empoisonné(es) par les Pesticides**

Lettre ouverte Du Collectif des Ouvriers (ères) Agricoles Empoisonnés (es) par les Pesticides Au Peuple Martiniquais

Le Collectif des Ouvriers (ères) Agricoles Empoisonné(e)s par les Pesticides s'est constitué en décembre 2019 pour défendre les droits des milliers de victimes du crime d'empoisonnement. Ceux qui, alors qu'ils étaient en première ligne dans l'épandage des produits toxiques, décimés par de nombreuses et lourdes pathologies, étaient totalement ignorés, avaient décidé de s'organiser pour obtenir Justice et Réparation.

Le combat mené aux côtés d'autres organisations et avec un soutien quasi unanime de la population et des élus a permis quelques avancées, comme le dépistage gratuit du chlordécone et la création du CRPPE (Centre Régional de Pathologie Professionnel et Environnemental). La médiatisation internationale concernant le « scandale du chlordécone » et la dénonciation du non-lieu prononcé par la justice dans cette affaire ont contraint le Gouvernement à reconnaître sa part de responsabilité et à proposer des dispositifs d'indemnisation à une petite partie des victimes au titre de maladies professionnelles.

Notre collectif tient à dénoncer les manœuvres scandaleuses de l'État et de ses administrations visant à empêcher une véritable réparation des préjudices subis par les victimes.

L'ARS, qui longtemps a tergiversé quant à la mise en place du CRPPE a, dans un premier temps, tenté d'orienter les personnes contaminées vers des...diététiciens, en privant les concernés de la possibilité de bénéficier d'examen globaux et de réponses médicales adéquates. Ceci relevait objectivement de la mise en danger de la vie d'autrui.

L'ARS a nommé un médecin conseil à la Médecine du travail chargé d'orienter les victimes vers l'association « Phyto-Victime » supposée assurer le suivi de leur indemnisation.

Le Collectif n'a jamais dissuadé les victimes qui le souhaitent de s'adresser à Phyto Victime, tant que c'est leur choix, mais il dénonce fermement le coup de force de

l'État et de ses administrations visant à imposer que toutes les victimes passent par le canal d'une association qu'ils ont instrumentalisée afin d'empêcher que les victimes ne soient valablement indemnisées.

Le Collectif sillonne les campagnes, aide les victimes dans les démarches pour le dépistage de leurs pathologies, les aides à constituer des dossiers qui sont remis à ses avocats. Quand ceux-ci sont déposés auprès du Fonds d'indemnisation, ils sont illégalement détournés vers Phyto-Victime qui est chargé (par qui ?) de les traiter.

Les avocats de cette association en France vont encaisser !

Les avocats Martiniquais qui ont préparé et déposé ces dossiers n'ont aucun retour de quiconque et sont dépossédés !

Ce détournement des dossiers des victimes du chlordécone est scandaleux ! Cela ne se fait pas en France !

Nos droits fondamentaux de justiciables sont manifestement bafoués. Notre droit de choisir un conseil est piétiné.

Les avocats Martiniquais sont insultés à travers cette démarche, leurs intérêts professionnels et économiques sont ignorés.

Le plus grave c'est que les victimes, quelle que soit la gravité des pathologies dont elles souffrent, reçoivent des indemnités scandaleusement faibles vis-à-vis du préjudice qu'elles subissent et, mesquinement non cumulables avec d'autres indemnités, par exemple celles perçues du fait de leur reconnaissance en tant que personne handicapée !

Il est évident que l'association Phyto-victime a été missionnée par le gouvernement pour priver les victimes du crime d'empoisonnement de justes réparations.

Le Collectif se demande sur quelle base cette association qui bénéficie de fonds publics et qui est installée dans des locaux administratifs a-t-elle été choisie ? Y a-t-il eu un appel d'offre ? Les élus et les associations des victimes du chlordécone et des pesticides ont-elles été consultées ?

A cette dernière question, nous pouvons répondre que non.

Notre Collectif avait déjà clairement exprimé en Préfecture son désaccord avec cette structure dont les dirigeants avaient tenu des propos insultants envers le Peuple Martiniquais, arguant précisément « qu'il ne disposait pas de l'expertise nécessaire pour traiter de tels dossiers ».

Nous invitons tous les ouvriers et toutes les ouvrières agricoles et tous leurs ayants-droits à rejoindre le Collectif pour amplifier la mobilisation et imposer aux empoisonneurs le respect de nos droits, pour obtenir Justice et Réparation.

Nous appelons tous les élus Martiniquais qui, jusqu'à ce jour, ont toujours dénoncé le scandale de l'empoisonnement et accompagné nos revendications, à interpeler toutes les institutions et autorités idoines afin qu'elles apportent une réponse aux interrogations du Collectif des Ouvriers Agricoles Empoisonnés par les Pesticides.

Nous saurions gré à tous les organes de presse nationaux et internationaux qui ont contribué à mettre à jour le « scandale du chlordécone » de contribuer à alerter l'opinion publique quant à ce nouveau scandale dans le scandale.

Pour le Collectif, le Président
Yvon SERENUS
25 Avril 2024